



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE

infolettre

MARS 2013

SOMMAIRE

- | | | |
|--|--|--|
| 1 Un plan d'action intégré en développement économique pour la francophonie canadienne ! | 4 Révision de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick | 6 La Saskatchewan appuie les infrastructures communautaires francophones |
| 2 Le développement économique : au cœur de l'action du gouvernement fédéral | 4 Perfectionnement professionnel en français pour les employés bilingues du gouvernement du Manitoba | 6 La francophonie albertaine valorise l'intégration des nouveaux arrivants |
| 2 L'immigration francophone et l'accès à la justice en français ciblés par l'Ontario | 5 Lancement d'un réseau d'ECONOMUSÉES® en Colombie-Britannique | 7 Terre-Neuve-et-Labrador, province amie des aînés |
| 3 Le Québec a la francophonie @ cœur ! | 5 La santé des aînés à l'Î.-P.-É. : cap sur le voisinage francophone | 7 Termino de glace |
| 3 Parlement jeunesse de l'Acadie 2013 | | 8 Dépôt du Plan de mise en œuvre de la législation linguistique |

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Un plan d'action intégré en développement économique pour la francophonie canadienne !

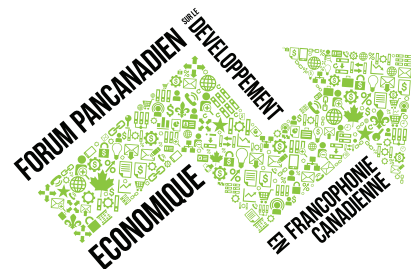
LA CONFÉRENCE ministérielle sur la francophonie canadienne a été fière de s'associer au Forum pancanadien sur le développement économique en francophonie canadienne qui s'est tenu les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2012 à Gatineau, Québec.

Rappelons qu'en septembre 2009, les ministres responsables de la francophonie canadienne ont identifié le dossier du développement économique comme un axe prioritaire d'intervention et, qu'en juin 2010, ils ont convenu d'encourager un plus grand dialogue national et des échanges d'expertise entre les principaux intervenants gouvernementaux, associatifs et privés en matière d'économie pour le développement de la francophonie canadienne. Ainsi, la Conférence a créé un comité directeur, composé à parts égales de représentants des milieux associatifs, publics et privés, responsable d'organiser le Forum pancanadien sur le développement économique en francophonie canadienne.

À l'issue du Forum, un plan d'action intégré a été présenté aux participants. Il vise à consolider, accroître et promouvoir la valeur ajoutée de l'espace économique francophone.

Pour consulter le Plan d'action intégré ainsi que d'autres informations au sujet du Forum, visitez le site Internet du Forum pancanadien sur le développement économique en francophonie canadienne à l'adresse suivante :

<http://forumeconomique2012.ca/>.



La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.



Québec



Alberta



Canada

Le développement économique : au cœur de l'action du gouvernement fédéral

L'ÉCONOMIE est un élément fondamental de l'action du gouvernement du Canada. Ainsi, le développement économique est l'un des secteurs prioritaires de la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013 : Agir pour l'avenir*. Le gouvernement du Canada souhaite favoriser les avantages économiques de la dualité linguistique et renforcer son appui au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Cet appui se traduit par un financement global de près de 100 millions de dollars sur cinq ans par l'entremise du *Fonds d'habilitation* mis en œuvre par le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada et de l'*Initiative de développement économique* réalisée par Industrie Canada et les cinq agences de développement économique régionales à travers le pays.

En 2010-2011, le *Fonds d'habilitation* a permis aux organismes bénéficiaires d'obtenir un financement supplémentaire de 21,5 M \$ provenant de la création de 1 298 partenariats au cours de l'année qui ont permis d'appuyer près de 300 activités au sein des CLOSM.

Notons également le financement du programme *Accent* au Nouveau-Brunswick visant à renforcer les capacités bilingues des PME afin de leur permettre de desservir les deux communautés linguistiques et d'accroître leur avantage concurrentiel, le fonds d'investissement de microcrédit pour répondre aux besoins des entreprises francophones du Sud de l'Ontario, le financement de la formation à distance afin d'accroître les capacités entrepreneuriales francophones dans l'Ouest canadien et la concertation d'activités de développement économique entre les trois associations francophones territoriales.

Nos langues officielles représentent un avantage économique pour tous les Canadiens au pays comme sur la scène internationale. L'action du gouvernement du Canada vise à permettre à tous et chacun d'exploiter cette richesse à son plein potentiel.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

ONTARIO

L'immigration francophone et l'accès à la justice en français ciblés par l'Ontario

EN NOVEMBRE 2012, le gouvernement de l'Ontario a lancé sa toute première stratégie en matière d'immigration qui établit une nouvelle orientation sur la manière dont la province sélectionne, accueille et aide les immigrants et immigrantes. Cette initiative établit aussi une cible de 5% d'immigration francophone, une première pour la province. Le gouvernement s'engage ainsi à poursuivre son travail avec les parties prenantes francophones et le gouvernement fédéral afin d'accroître l'immigration de langue française en Ontario et d'améliorer l'accès aux services d'accueil et d'établissement en français.

Le rapport *Accès à la justice en français*, publié le 2 août 2012, présente 17 recommandations formulées par le Comité consultatif de la magistrature et du barreau pour les services en français. Il donne la marche à suivre pour apporter des améliorations qui permettront aux francophones d'accéder réellement à la justice en français en Ontario, tout en optimisant l'utilisation des ressources existantes.



Pour lui donner suite, le 20 novembre 2012, le Procureur général de l'Ontario et le commissaire des services en français ont annoncé conjointement la mise sur pied d'un comité directeur, composé de représentants du secteur de la justice et d'autres organismes, et qui sera chargé de développer un plan de mise en œuvre en réponse aux recommandations formulées dans ce rapport.



La francophonie @ cœur

Un nouveau ministre de la francophonie canadienne

À la suite de l'élection du 4 septembre dernier, la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, a nommé M. Alexandre Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste. Représentant la circonscription du Lac-Saint-Jean, M. Cloutier a été élu député à l'Assemblée nationale pour la première fois en 2007.

Une mission en Acadie

Le ministre Alexandre Cloutier a dirigé sa première mission en francophonie canadienne, les 17 et 18 janvier dernier, au Nouveau-Brunswick. À cette occasion, il a traité de plusieurs dossiers communs avec son homologue du Nouveau-Brunswick, M. Paul Robichaud. Il a également rencontré de nombreux dirigeants de la communauté acadienne, dont ceux de la Société Nationale de l'Acadie et de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Des Fransaskois au Québec

Le Québec a reçu de la belle visite, du 3 au 7 décembre dernier. En effet, une délégation fransaskoise d'une trentaine de personnes est venue célébrer chez nous le centenaire de l'Assemblée communautaire fransaskoise et l'Année de la Fransaskoisie. Les festivités, organisées en collaboration avec le Centre de la francophonie des Amériques, ont notamment permis aux participants de découvrir les artistes et la gastronomie de cette région du pays. Le secrétaire provincial responsable des affaires francophones de la Saskatchewan, M. Wayne Elhard, qui dirigeait la délégation, s'est entretenu en privé avec le ministre Alexandre Cloutier. Le spectacle donné par des artistes fransaskois, au Théâtre Petit Champlain, fut un des moments forts de cette mission.

Le gouvernement du Québec, partenaire du Congrès mondial acadien de 2014

Le 30 novembre dernier, le ministre Alexandre Cloutier a rencontré les dirigeants du Congrès mondial acadien. Il leur a confirmé que le gouvernement du Québec financera à hauteur de 2 M\$ cet événement d'envergure qui se déroulera dans l'Acadie des terres et forêts et, pour la première fois, en partie au Québec, dans la région du Témiscouata.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Parlement jeunesse de l'Acadie 2013

POUR 71 JEUNES, l'année 2013 a commencé par leur participation au Parlement jeunesse de l'Acadie où ils ont fait l'expérience du système parlementaire canadien.

Ce parlement fictif, où les débats se déroulaient en français, a eu lieu du 4 au 6 janvier à Halifax et a donné à des jeunes acadiens et francophones des provinces de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, l'occasion de simuler tous les aspects du système politique canadien.

Représentant un pays fictif appelé Acadie, 52 participants ont joué le rôle de députés soit comme membres du CIEL (Coalition innovatrice écologique et lucide de l'Acadie), le parti de gauche au pouvoir, soit comme membres du PARADis (Parti de l'action réformiste acadienne disciplinée), le parti de l'opposition officielle. Les autres étudiants ont agi à titre de membres du personnel ou de journalistes.

Les députés ont discuté de projets de loi sur l'interdiction des produits cosmétiques toxiques, sur les nouveaux plans pour la gestion des déchets et des sites d'enfouissement, sur la décriminalisation du suicide assisté et sur la



citoyenneté et l'immigration en Acadie. Il y a eu aussi un débat d'urgence animé pour traiter d'une situation de crise survenue durant les débats.

Le Parlement jeunesse de l'Acadie a été organisé par le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse avec l'aide de Patrimoine canadien, des Affaires acadiennes et de la Société nationale de l'Acadie.

Révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick

LE GOUVERNEMENT du Nouveau-Brunswick continue à promouvoir une société qui appuie le bilinguisme officiel, et à renforcer la culture et les traditions des deux communautés linguistiques de sa province.

En 2012, le gouvernement a entamé un processus de révision de la *Loi sur les langues officielles* en conformité avec les dispositions de la Loi. Un comité spécial de l'Assemblée législative a été créé en juin 2011. Ce comité bipartisan de 11 députés a reçu le mandat de procéder à des consultations et de faire rapport à l'Assemblée législative.

Le processus de consultation avec les intervenants clés et les membres du public s'est déroulé du mois de juin à la fin septembre 2012. Le public a été invité à offrir des commentaires par lettre, par courriel, ou sur le site web de

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick continue à promouvoir une société qui appuie le bilinguisme officiel.

l'Assemblée législative. De plus, certaines personnes et certains groupes communautaires ont été invités à présenter leurs commentaires devant le comité spécial de l'Assemblée législative.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à conclure la révision de la *Loi sur les langues officielles* et à déposer un projet de loi en 2013.

MANITOBA

Perfectionnement professionnel en français pour les employés bilingues du gouvernement du Manitoba

LE 25 SEPTEMBRE 2012, en partenariat avec la Direction du perfectionnement et de la formation et l'École de la fonction publique du Canada (EFPC), le Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba a organisé, avec grand succès, la première d'une série d'activités de perfectionnement professionnel en français pour les employés de la province du Manitoba.

Le projet pilote, intitulé « DVD français (déjeuner, vidéo, discussion) », a été élaboré grâce à une entente de collaboration entre le Manitoba et l'EFPC. Cette entente a pour objectif de proposer un large éventail d'activités d'apprentissage permettant aux employés fédéraux et provinciaux d'acquérir les compétences requises pour relever les défis et mettre à profit les possibilités qui se présentent aujourd'hui et qui se présenteront dans l'avenir dans les deux ordres de gouvernement.

La nouvelle initiative a pour objectif de promouvoir et d'encourager le bilinguisme.

La nouvelle initiative a pour objectif de promouvoir et d'encourager le bilinguisme. Il a été démontré que le fait d'offrir des possibilités de formation (qu'il s'agisse de formation en langue française ou de perfectionnement professionnel) incitait grandement les employés à faire connaître leur capacité et leur volonté de travailler en français selon les besoins. Le projet « DVD français » a été mis sur pied dans le but de rassembler des employés bilingues dans un cadre relativement informel pour leur permettre d'améliorer leurs compétences d'écoute et de devenir plus à l'aise lorsqu'ils parlent en français sur des sujets liés au travail.

Lancement d'un réseau d'ÉCONOMUSÉES® en Colombie-Britannique

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE est la première province de l'Ouest à joindre le réseau Économusée®. La marque de commerce Économusée® permet de voir des artisans qui ouvrent au public le lieu de leur production. La communauté francophone de la Colombie-Britannique et les visiteurs de langue française profiteront grandement du modèle bilingue et de l'approche de marketing propre au réseau Économusée®. Cette initiative accroîtra la présence francophone dans les entreprises de la Colombie-Britannique et dans les secteurs touristique et agricole de la province. L'initiative du réseau Économusée® en Colombie-Britannique a été réalisée par la Société de développement économique de la Colombie-Britannique en collaboration avec plusieurs partenaires dont le Ministry of Jobs, Tourism and Skills Training (*ministère de l'Emploi, du Tourisme et de la Formation professionnelle*) dans le cadre de l'Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles.

La ville d'Esquimalt célèbre son patrimoine et sa culture francophone

En 2012, la ville d'Esquimalt célébrait son centième anniversaire. Pour marquer cette occasion, Esquimalt a organisé maintes activités et commémoré avec fierté son patrimoine francophone. Par l'entremise de l'Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles, la ville d'Esquimalt a assuré que la culture francophone de la communauté était reflétée et reconnue dans les activités de célébration. Un grand succès, et un legs pour la communauté francophone, fut la construction en briques d'une allée historique située dans un parc commémoratif au centre-ville. L'allée comprend une section réservée à la francophonie commémorant la présence francophone d'hier et d'aujourd'hui.



ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Santé Î.-P.-É.

La santé des aînés à l'Î.-P.-É. : cap sur le voisinage francophone

AU DÉBUT JANVIER 2013, le gouvernement de l'Î.-P.-É. a inauguré un nouvel établissement de soins de longue durée de 82 chambres, dont l'un des trois voisinages servira à accueillir des aînés francophones. Les voisinages sont conçus pour donner aux résidents le sentiment d'être à la maison. Chaque regroupement de chambres est doté d'une cuisine, d'une salle à manger et d'un salon équipé d'un foyer. Tous les résidents ont une chambre et une salle de bain privées. C'est avec cette idée en tête que, lors de la conception même de ce nouveau centre, les besoins des aînés francophones ont été mis au premier plan. Le modèle de dotation retenu fait que les employés qui seront affectés au voisinage francophone sont bilingues. Le lieu physique sera aussi clairement identifié au moyen d'affichage bilingue approprié.

Ce partenariat entre Santé Î.-P.-É. et le Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones mise sur le croisement entre les ressources existantes et nouvelles au sein du système de santé, ainsi que les priorités identifiées par la communauté acadienne et francophone insulaire. L'objectif est de trouver des solutions durables pour les services de santé en français pour les aînés de l'Î.-P.-É.

L'objectif est de trouver des solutions durables pour les services de santé en français pour les aînés de l'Î.-P.-É.

La Saskatchewan appuie les infrastructures communautaires francophones

POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, le gouvernement de la Saskatchewan a apporté en 2012-2013 un appui financier aux projets d'infrastructure de la communauté francophone de la Saskatchewan par l'entremise du Fonds pour les infrastructures communautaires francophones (FICF).

« Depuis plus d'un siècle, la communauté fransaskoise représente une importante composante de notre identité provinciale », a déclaré le secrétaire provincial, l'honorable Wayne Elhard. « Le FICF permettra de faire en sorte que les communautés francophones de notre province demeurent solides et dynamiques pour les générations à venir. »

Ce fonds, d'un montant annuel de 100 000 \$, est consacré aux projets d'immobilisation qui :

- font la promotion de la culture francophone et de la langue française tout en améliorant l'accès à celles-ci;
- améliorent la qualité et l'utilisation des installations de la communauté francophone;

« Depuis plus d'un siècle, la communauté fransaskoise représente une importante composante de notre identité provinciale. »

- créent de nouvelles possibilités de rassemblement communautaire permettant de soutenir la vitalité culturelle francophone.

Lors des deux dernières années, le fonds a appuyé des projets de rénovations de centres communautaires (Saskatoon, Gravelbourg, Bellevue, Zenon Park, Regina), d'un centre de production théâtrale (Saskatoon), d'une patinoire (Bellegarde) ainsi que l'achat d'équipements (Regina, Prince Albert, Saskatoon).

Le financement accordé peut atteindre les deux tiers des fonds requis par le projet, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par projet. Tous les bénéficiaires doivent contribuer pour un tiers, au moins, de tous les coûts admissibles.

ALBERTA

La francophonie albertaine valorise l'intégration des nouveaux arrivants

LA FRANCOPHONIE ALBERTAINE se joint aux autres communautés francophones au Canada pour se pencher sur le défi de l'intégration des nouveaux arrivants. Une économie forte et un marché de l'emploi en pleine effervescence attirent en Alberta des francophones du Canada et du monde entier. En effet, la population francophone a augmenté de 18% depuis 2006.

En effet, la population francophone a augmenté de 18% depuis 2006.

Les Franco-Albertains valorisent la migration et l'immigration et c'est pourquoi les organismes communautaires ont entrepris de nombreuses initiatives pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. L'Association canadienne-française de l'Alberta s'est dotée d'une stratégie pour favoriser l'immigration francophone à travers la province. Le gouvernement de l'Alberta, avec le soutien du gouvernement fédéral, appuie ces efforts en co-finançant des services d'accueil à Edmonton et à Calgary.

Le Campus Saint-Jean s'est également fait une priorité de la question de l'inclusion pour la société de demain en fondant le Groupe de recherche sur l'inter/transculturalité et immigration (GRITI). Le GRITI se penche sur les problématiques d'une communauté francophone diverse et vise ultimement à développer un nouveau modèle d'intégration qui sera pertinent partout dans la francophonie canadienne. Le GRITI se distingue dans ses efforts de collaboration avec la communauté comme en témoigne son récent colloque international qui a rassemblé plus de 160 chercheurs universitaires ainsi que des représentants communautaires. Le colloque a donné lieu à un dialogue approfondi sur l'intégration des nouveaux arrivants francophones autant au niveau des théories académiques que des meilleures pratiques du terrain.

Terre-Neuve-et-Labrador, province amie des aînés

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS de Terre-Neuve-et-Labrador, province amie des aînés respecte l'engagement du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à aider les municipalités constituées, les réserves et les gouvernements communautaires inuits, ainsi que les organismes d'aînés et groupes de retraités dans leurs travaux de planification axés sur le vieillissement de la population. Dans une collectivité amie des aînés les milieux physiques et sociaux visent à permettre aux personnes âgées de vivre dans un milieu sûr, d'être en bonne santé et de continuer à participer pleinement à la vie de la société.

Le Programme de subventions (comptant deux catégories : subventions communautaires et subventions des organismes d'aînés), permet aux municipalités et aux organismes de contribuer à la création de collectivités amies des aînés.

Le Bureau des services en français a coordonné la traduction vers le français des formulaires de demande et des lignes directrices du Programme facilitant ainsi l'accès des organismes francophones au programme. La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) a donc

La FFTNL utilise la subvention pour effectuer une étude afin d'obtenir une idée plus précise de la situation et des besoins des aînés francophones de St. John's.

soumis une proposition de projet et en juillet 2012 a reçu 9 400 \$ pour son projet, *À l'écoute des aînés francophones de Saint Jean*. La FFTNL utilise la subvention pour effectuer une étude afin d'obtenir une idée plus précise de la situation et des besoins des aînés francophones de St. John's. La FFTNL prévoit aussi établir des programmes et des activités afin d'encourager les aînés à contribuer au mieux-être social de leur collectivité et à rester actifs pour réduire le risque d'isolement social.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Termino de glace

AU SEIN D'UN TERRITOIRE aux visages aussi variés qu'uniques, les traducteurs du Secrétariat aux affaires francophones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sont appelés à accomplir des tâches également diversifiées. Dans ce foisonnement, la terminologie tient souvent le haut du pavé. En effet, une réalité unique exige un vocabulaire sans pareil.

C'est ainsi que nos hivers longs et rigoureux nous apportent leur lot de terminino. Nous voyons chaque année l'apparition des routes d'hiver (*winter roads*) et des ponts de glace (*ice bridges*).

Une route d'hiver est un chemin ouvert uniquement durant la saison froide et qui amalgame ponts de glace et terre ferme généralement impraticable pendant l'été.

Un pont de glace relie une berge d'un cours d'eau à l'autre berge. Dès le début de la saison froide, plusieurs sont ainsi construits sur le fleuve Mackenzie, pour remplacer les nombreux traversiers qui passeront l'hiver la coque... sur la glace.

L'une des routes de glace les plus connues, la route de Detah, serait... un pont de glace. En effet, comme



Source : ministère des Transports du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

elle commence à Yellowknife, à l'une des rives du Grand lac des Esclaves, et se termine à Detah, sept kilomètres plus loin, sur une autre rive du Grand lac, il s'agit bien, techniquement, d'un pont de glace. Mais comme toute sa longueur est comprise entre les rives d'une étendue d'eau glacée, nous l'appelons route de glace.

Ponts et routes de glace et routes d'hiver font autant partie de notre quotidien que les faux soleils et le brouillard de glace...

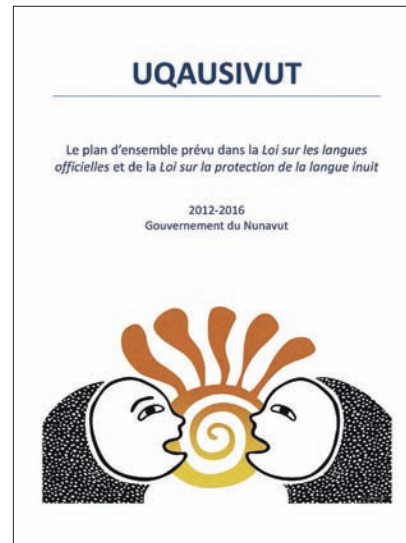
Dépôt du Plan de mise en œuvre de la législation linguistique

LE PLAN Uqausivut (« notre langue » en langue inuit) a été déposé à l'Assemblée législative du Nunavut le 30 octobre 2012, après un processus de consultation et de planification avec les Nunavummiut. Ce plan structure la mise en œuvre des deux lois linguistiques du Nunavut : la *Loi sur les langues officielles* et la *Loi sur la protection de la langue inuit*.

Ce plan d'ensemble établit les mesures que prendront les ministères, les institutions territoriales et les municipalités afin d'acquiescer leurs obligations linguistiques. Il contient également un cadre de gestion et de reddition de comptes qui permettra d'assurer sa mise en œuvre ponctuelle.

Enfin, le plan comporte plusieurs priorités visant la prestation efficace et efficiente des services en français du gouvernement du Nunavut, entre autres :

- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de lignes directrices pour favoriser les communications et la prestation de services dans les langues officielles;



- l'amélioration des services de traduction et du contrôle de la qualité dans les langues officielles;
- l'augmentation de la capacité de la fonction publique de communiquer et d'offrir des services dans les langues officielles.

Pour accéder au plan Uqausivut en ligne :
<http://www.ch.gov.nu.ca/pdf/Uqausivut-Fr.pdf>.



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE

MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE DE 2013

se tiendra les 4 et 5 septembre
2013 à Winnipeg (Manitoba).

THE 2013 MINISTERIAL CONFERENCE ON THE CANADIAN FRANCOPHONIE

will be held on September 4 and 5,
2013 in Winnipeg (Manitoba).